



Ecoles fleuries

*Thématique possible :
récup'o jardin*



Appel à tous les petits jardiniers en herbe !

Les fédérations des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale et de l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) organisent à l'attention des écoles publiques, l'action Ecoles fleuries.

Le jardinage à l'école est une activité qui offre de nombreuses situations d'apprentissage dans des disciplines variées. Non seulement l'enfant jardine, observe et expérimente (activités scientifiques et technologiques) mais aussi, il compte, mesure, lit, dessine, échange avec ses camarades.

En outre, tout projet mis en œuvre coopérativement dans ce cadre est le terreau idéal pour favoriser et développer l'autonomie, la solidarité et le respect de l'autre.

Fleurissez tout ou partie de la cour de l'école, cultivez votre potager, même si vous disposez de peu d'espace, l'important est de faire participer activement vos élèves.

La thématique « Récup'o jardin » est suggérée mais non imposée.

Toutes les classes seront récompensées au niveau départemental.

Vous voulez en savoir plus, contactez-nous !

Delphine (OCCE) et Marie (DDEEN)

Vous voulez participer ? Comment faire ?

1-DOSSIER DE PARTICIPATION ET PROJET PEDAGOGIQUE

Le dossier est indispensable pour une participation au concours national. Au niveau départemental, un dossier moins étoffé sera accepté. La participation active des élèves devra cependant être valorisée.

Le dossier complet d'une classe, d'une école ou d'un établissement scolaire, comprend:

- ❖ Un dossier servant de compte rendu des travaux de jardinage tout au long de l'année (format MAXIMUM 50x65 ouvert et poids MAXIMUM 3 kg), sera établi en classe, avec textes, dessins, photographies, le tout solidement relié en un seul dossier (remarque : le projet, de préférence interdisciplinaire, sera présenté en début de dossier) ; faire un seul dossier par école si plusieurs classes sont inscrites
- ❖ Un cd-rom ou un DVD, illustrant le déroulement de l'activité, d'une durée de 5 minutes maximum, pourra être joint au dossier.
- ❖ L'adresse et le cachet de l'école ou de l'établissement seront mis en évidence sur l'une des premières pages ;
- ❖ Les photographies incluses dans le corps du dossier sont indispensables à l'appréciation des résultats, elles font apparaître l'aspect de l'école ou de l'établissement AVANT, PENDANT et APRÈS le projet. Le jury appréciera pour chaque dossier : s'il est ou non conforme; sa présentation (esthétique, soin, originalité...); s'il met en valeur la participation des élèves au cours des différentes étapes du projet, réalisation du dossier comprise.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE POURRA S'APPUYER SUR :

- a. La démarche (précisée en début de dossier), du projet, de ses objectifs, de ses étapes, des réalisations pédagogiques, liés aux travaux de jardinage et à l'éducation au développement durable (interdisciplinarité, approche coopérative, participation des élèves).
- b. Les apprentissages et l'interdisciplinarité : savoir (aspects disciplinaires) savoir-faire (utilisation de l'outil) ; savoir dire (précision du langage) savoir être (respect des espaces, du travail de l'autre).
- c. Le travail technique accompli par les élèves et leurs maîtres à l'occasion du projet.
- d. Les comportements citoyens induits : rôle des élèves, place de chacun (adultes et élèves) lors des différentes étapes du projet (décision de participation, mise en place, gestion, évaluation...), relation avec les autres classes de l'école ou de l'établissement.
- e. Le dossier doit rendre compte aussi de l'aménagement du cadre de vie et de l'ouverture de l'école ou de l'établissement sur le monde extérieur.

2-MISE EN OEUVRE

L'inscription se fait sur le site Retkoop de l'OCCE selon la modalité suivante :

Dans la partie ADHESION puis ACTIONS PEDAGOGIQUES puis J'INSCRIS MA CLASSE

Des apports pédagogiques peuvent être fournis via le site internet de l'OCCE 23 87et dans la « malle jardin » qui peut être empruntée. Delphine, l'animatrice pédagogique de l'occe et Madame Vildamn  DDEN, peuvent aussi  tre ressources.

Les IME de Grancher (Gu ret) et Felletin proposent des plants   moindre co t. Le bon de commande vous sera transmis ult rieurement. Des semis, des appels   contribution aupr s des jardiniers amateurs des environs sont aussi possibles.

Le jury visitera les classes inscrites d but juin

Cadeaux et dipl mes seront remis par les membres du jury OCCE et les DDEN.